

FICHE MÉTHODOLOGIQUE

COMMENT FAIRE REMONTER LES PROPOSITIONS DE VOS ADHÉRENTS ?

LE CONSTAT : LA QUESTION DE « COMMENT LES TRAVAUX DES COMITÉS REMONTENT AUX DÉCIDEURS ? » EST RÉCURRENTÉ DE LA PART DES ADHÉRENTS DES COMITÉS.

Les animateurs locaux sont interrogés sans cesse sur le sens d'un comité. Il est important de rappeler les grandes missions des comités locaux (*Article 7 des statuts de la République en marche*) :

- regrouper les adhérents qui, sur un territoire donné, souhaitent s'engager et coordonner leur action ;
- mener des actions collectives sur ce territoire, y compris de nature sociale ou culturelle, dans le respect des buts et principes [fixés dans les statuts]
- favoriser le débat d'idées au sein de La République En Marche et participer à l'élaboration du projet du mouvement ;
- faire connaître le projet et l'action de La République En Marche sur ce territoire et susciter l'adhésion de nouveaux membres ;
- sensibiliser les instances nationales sur tout sujet d'intérêt général et toute question propre à ce territoire ;
- permettre l'émergence de femmes et d'hommes politiques au service du renouvellement de la vie politique française ;
- participer aux actions électorales

A ces missions, on peut ajouter plus explicitement l'objectif de formation politique et d'information des adhérents et plus largement des citoyens. La nouvelle plateforme « Campus » y concourt, mais elle n'épuise pas le besoin en ce domaine et donc le rôle que doit jouer les comités locaux.

Par ailleurs, il est important pour l'animateur local d'apporter une réponse précise et structurée **sur le vecteur de remontée du travail des comités.**

COMMENT FAIRE REMONTER LES PROPOSITIONS DE VOS ADHÉRENTS ?

DEUX GRANDS VECTEURS :

- **LE QG DU MOUVEMENT,**
- **LES ÉLUS LREM DE VOTRE TERRITOIRE.**

1. Le vecteur du QG

Vous avez dans tous les cas la possibilité de faire remonter au QG vos comptes rendus d'atelier et contributions sur différents sujets, particulièrement quand ils répondent à une consultation du QG (exemple de consultations : charte des valeurs, ordonnance travail, stratégie logement, états généraux de l'alimentation...).

2. Les élus LREM

Les élus et notamment les députés sont des relais des préoccupations des citoyens et de idées qu'ils portent. Il est ainsi important de choisir ses thèmes de réunion de comité en prenant en compte les travaux parlementaires (cf. l'ordre du jour du Sénat et de l'Assemblée nationale) afin de nourrir le travail de votre député, en faisant remonter vos contributions sur le sujet.

Il est pertinent que les animateurs locaux puissent avoir des contacts avec les députés pour porter les idées portées par un comité. Il est par exemple intéressant que le député participe de temps à autre aux réunions des comités locaux pour se nourrir directement « du terrain ». Organisez des événements avec votre député, les adhérents y seront sensibles et pourront porter leurs sujets de préoccupation en direct.